



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 119197

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'une des propositions inscrites dans « L'heure H », édité par la Fédération hospitalière de France. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de conditionner le conventionnement des médecins libéraux à leur participation aux missions de service public et notamment à la permanence des soins. Aussi, il le remercie de bien vouloir préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119197

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2054